

Le mot du Maire



Villadéennes,
Villadéens.

Il m'a paru important d'aborder ce mois-ci le sujet de l'intercommunalité, sujet d'autant plus important qu'au niveau national une réforme territoriale très profonde est en débat suite au rapport Balladur et que localement nous avons l'expérience d'une année de participation à la vie de la Communauté de communes « Berg&Coiron ».

Un an après, l'appréciation globale portée, dans le paragraphe X de notre « Projet Qualité pour Lavilledieu », sur le rôle et le fonctionnement d'une communauté de communes reste la même :

- l'intercommunalité doit exercer des compétences limitées mais bien choisies et clairement définies,
- l'intercommunalité, dans le cadre des compétences transférées, doit conduire des projets concrets, ciblés, complémentaires et qui présentent un intérêt réel pour chaque commune,
- l'intercommunalité ne doit pas avoir pour objectif de remplacer la commune, échelon de responsabilité, d'efficacité et de décision essentiel dans la vie quotidienne des administrés car proche d'eux,
- l'intercommunalité ne doit pas être une structure supplémentaire, lourde et coûteuse.

En résumé, chaque commune doit conserver son autonomie pour assumer pleinement ses compétences et ses responsabilités dans une organisation plus vaste, indispensable pour des activités ou des projets qu'elle ne peut strictement exercer seule pour des raisons économiques ou de développement local.

C'est cette conception de l'intercommunalité que vos Délégués au sein de « Berg&Coiron » ont défendue, sans être toujours entendus, au cours de l'année écoulée. **C'est en grande partie cette conception qui nous a conduit à refuser l'augmentation de 20% des taux des impôts locaux proposée dans le budget 2009 de la Communauté et, donc, à voter contre ce budget, en cohérence avec tous les efforts faits au niveau de notre commune pour limiter le poids de la fiscalité communale.**

Lors du Conseil municipal du 27 mai, un point global a été fait par les délégués de Lavilledieu au sein de « Berg&Coiron » sur l'année écoulée.

Cordialement,

Gérard Saucles.

Le Revenu de Solidarité Active (RSA)

Une nouvelle prestation qui complète les revenus du travail les plus modestes.

Le R.S.A. va être mis en place le **1 juin 2009**, en application de la loi du 1 décembre 2008. Il remplacera les minima sociaux existants (revenu minimum d'insertion; allocation de parent isolé) et se substituera à des dispositifs d'intéressement de retour à l'emploi (prime).

Mais il s'ouvrira aussi aux salariés et aux travailleurs indépendants qui tirent de leurs activités un revenu inférieur au revenu minimum garanti fixé par décret.

Ainsi les bénéficiaires potentiels du RSA sont des personnes :

- de plus de 25 ans (ou de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître) ;
- exerçant ou reprenant une activité professionnelle qui peuvent ainsi cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité ;
- sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du RMI ou de l'API.

Le RSA décroît progressivement à mesure que les revenus du travail augmentent.

Une écoute et un engagement de proximité pour la municipalité.

Fidèles au point V du « Projet Qualité pour Lavilledieu » qui consiste à développer l'écoute, le social et la proximité avec les Villadéens, les services de la mairie et notre C.C.A.S., qui sera le Service Instructeur, assumeront la responsabilité complète de la mise en place du RSA : **accueil** du demandeur, **aide à l'établissement** du formulaire de demande, **vérification** des pièces nécessaires et **transmission** aux organismes payeurs (CAF ou MSA), comme cela se fait d'ailleurs aujourd'hui pour les dossiers de RMI.

En conséquence, estimant qu'une municipalité se devait de rester très proche de ses administrés - et en particulier de ceux qui sont dans la difficulté - Lavilledieu ne déléguera pas cette responsabilité à la Communauté de Communes « Berg&Coiron ».

Quelques recommandations pratiques.

QUI

peut faire une demande au CCAS ?

Toute personne qui le souhaite et qui réside à Lavilledieu, âgée de plus de 25 ans ou ayant des enfants à charge.

- Si vous êtes bénéficiaire du RMI ou de l'API, vous n'avez aucune démarche à faire, vos prestations seront automatiquement remplacées par le RSA ;
- Si vous êtes bénéficiaire de la prime forfaitaire, votre caisse d'allocations familiales déterminera automatiquement la prestation qui vous est la plus avantageuse ;
- Si vous êtes exploitant agricole, commerçant ou artisan vous devez contacter la MSA ou le CSM pour vérifier votre éligibilité ;

QUE FAIRE ?

- Si vous pensez avoir droit au RSA, vous pouvez faire un test d'éligibilité :

- soit en allant sur le site de votre caisse d'allocations familiales : www.caf.fr, ou www.msa.fr,
- soit en allant au centre médico-social de Villeneuve de Berg,
- soit à l'agence Pôle emploi d'Aubenas,

■ soit vous adressez au secrétariat de la Mairie : un rendez-vous avec un élu du CCAS ainsi que la liste des documents nécessaires à l'instruction de votre dossier vous seront donnés.

Colette Pastré/ Vice- présidente du C.C.A.S.
email CCAS : ccas@lavilledieu-ardeche.fr

L'agenda

Chaque mois, retrouvez tous les événements et toutes les activités auxquels nous vous invitons à participer nombreux!

EVENEMENTS

29 mai 2009

Assemblée Générale - FC Berg Auzon
19h au stade.

31 mai 2009

Tournoi de foot - Amicale Laïque - Vide Grenier au stade.

5 juin 2009

Spectacle «Les Enfarinés» au Cloître.

6 juin 2009

SDA: Barry Pétanque de 18h à 23h
21h spectacle «Les Enfarinés» au Cloître.

7 juin 2009

- SDA: Amicale Boule de 13h à 23h
- Course motocross circuit Jean - Jacques Bruno, Plateau de Ville.

14 juin 2009

Journée Solidarité Handicap - APATPH
Cave de Montfleury.

20 juin 2009

Spectacle danse contemporaine - Annie Delichères, au Cloître à partir de 21h.

20 et 21 juin 2009

Barry Pétanque - Challenge Vidal, Paradis et Faure de 13h à 23h- SDA.

27 juin 2009

Fête des Ecoles - Amicale Laïque.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

17 avril 2009: **TESTE Maëlys**

26 avril 2009: **AYADI Mohamed**

MARIAGES

22 mai 2009: **LEVEAU Emilie et VIGNAL Fabien**

DECES

2 mai 2009: **VINCENT Marcel**

Editeur :
Mairie de Lavilledieu. Le Barry. 07170
Lavilledieu
Dir. de la publication :
Gérard Saucles (Maire)

Date de parution/ Dépot légal : 11/02/09
Nr ISSN :
En cours
Périodique gratuit imprimé par nos soins.

LE PASSEPORT BIOMETRIQUE :

Depuis le 28 avril 2009, les demandes de passeports biométriques seront reçues uniquement dans 16 communes en Ardèche. Au niveau national, environ 2000 communes seront équipées de stations d'enregistrement, d'ici le 28 juin 2009.

Le préfet reste l'autorité compétente pour l'instruction et l'autorisation de délivrance de ce titre, les maires des 16 communes concernées, agissant en leur qualité d'agent de l'état, recueilleront les données personnelles pour les enregistrer dans les stations d'enregistrement et les transmettront par voie informatique sécurisée

à la préfecture ou à la sous préfecture de **TOURNON SUR RHÔNE** qui instruira la demande et adressera l'ordre de production du passeport à l'imprimerie Nationale à **DOUAL**.

Le passeport biométrique est constitué d'un composant électronique comportant les informations nominatives du titulaire et la photographie numérisée. Cette puce est sécurisée électroniquement à un très haut niveau. Le passeport biométrique comprendra en plus les empreintes digitales de deux doigts numérisés du détenteur du document.

Les communes concernées proches de **LAVILLEDIEU** sont :

- **Arrondissement de LARGENTIERE** : AUBENAS, THUEYTS, VALS LES BAINS, LARGENTIERE.
- **Arrondissement de PRIVAS** : BOURG SAINT ANDEOL, PRIVAS, LETEIL, LA VOULTE SUR RHÔNE.

LE DÉFI DE L'ADJ :

UN VRAI SUCCES !

Illuminer le ciel français en bleu et prouver que nous sommes tous unis pour le diabète, c'était le défi de l'ADJ. Du sommet de la tour de TOKYO, en passant par l'Empire State Building à NEW YORK, l'opéra de SYDNEY, les chutes du NIAGARA, ce sont plus de 1000 monuments emblématiques qui se sont illuminés cette année en bleu tels des phares de l'espoir.

Le clocher de l'église de LAVILLEDIEU a participé à cet élan international avec une très belle illumination.



SPECTACLE: LES ENFARINES



LES ENFARINES présentent:

«Les couloirs du temps»
le vendredi 5 et samedi 6 juin

Ils vous embarquent dans leur nouveau spectacle.
Préparez vos bagages, départ imminent en direct du cloître de Lavilledieu à partir de 21 heures.

Au programme 2 heures de voyages à travers les époques.

Cette soirée sera l'occasion de fêter leur 10^e anniversaire et de vous proposer une représentation pleine de surprises, d'humour, de chansons et de danses.
Alors au lieu de regarder la télévision, dans votre fauteuil avec vos charentaises, venez prendre place pour un voyage qui ne laissera personne indifférent...

Infos Pratiques

Pour contacter la mairie:

téléphone: 04 75 94 81 03

E-mail:

mairie@lavilledieu-ardeche.fr

Site Internet:

www.lavilledieu-ardeche.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Samedi

de 9h00 à 12h00